

Aya Or & Argent inc. publie des résultats d'exploration à haute teneur à Boumadine, augmente l'étendue de la zone Imariren à 1 km et identifie la zone Asirem, une nouvelle zone à haute teneur à l'ouest

Montréal, Québec, le 7 juillet 2025 - Aya Or & Argent inc. (TSX : AYA; OTCQX : AYASF) (« Aya » ou la « Société ») a le plaisir d'annoncer les nouveaux résultats de forage d'exploration à haute teneur issus de son programme 2025 à Boumadine, dans le Royaume du Maroc. Les résultats annoncés d'aujourd'hui permettent également d'augmenter de 1 kilomètre (« km ») l'étendue du corridor minéralisé à Imariren, confirmant ainsi la continuité de la minéralisation à haute teneur le long du corridor principal à Boumadine. Aya a également le plaisir d'annoncer qu'elle a identifié une nouvelle zone minéralisée à haute teneur en surface à l'ouest.

Faits saillants¹

- La zone Asirem, une nouvelle zone potentielle à haute teneur, a été identifiée à l'ouest du corridor principal à Boumadine, incluant des échantillons choisis présentant des valeurs de 3,34 grammes par tonne (« g/t ») en or (« Au ») et de 4,0 % en cuivre (« Cu »).
- Intersections à haute teneur le long du corridor principal à Boumadine (5,4 km) :
 - BOU-MP25-038 a recoupé 258 g/t d'équivalent argent (« éq.Ag ») sur 3,3 mètres (« m ») (2,85 g/t Au, 27 g/t d'argent (« Ag »), 0,1 % de zinc (« Zn »), 1,0 % de plomb (« Pb ») et 0,05 % Cu, incluant 563 g/t éq.Ag sur 1,3 m (6,13 g/t Au, 65 g/t Ag, 0,3 % Zn, 0,2 % Pb et 0,1 % Cu)
 - BOU-MP25-028 a recoupé 286 g/t éq.Ag sur 4,3 m (3,27 g/t Au, 19 g/t Ag, 0,3 % Zn, 0,1 % Pb et 0,1 % Cu), incluant 460 g/t éq.Ag sur 2,1 m (5,46 g/t Au, 26 g/t Ag, 0,05 % Zn, 0,1 % Pb et 0,1 % Cu)
- Intersections à haute teneur dans la zone Tizi (2 km) :
 - BOU-DD25-547 a recoupé 248 g/t éq.Ag sur 9,0 m (0,42 g/t Au, 80 g/t Ag, 3,6 % Zn, 1,8 % Pb et 0,04 % Cu)
 - BOU-DD24-540 a recoupé 480 g/t éq.Ag sur 2,0 m (3,27 g/t Au, 53 g/t Ag, 1,1 % Zn, 5,2 % Pb et 0,2 % Cu)
- Étendue latérale de la zone Imariren augmentée à 1 km :
 - BOU-DD25-503 a recoupé 876 g/t éq.Ag sur 1,0 m (9,92 g/t Au, 49 g/t Ag, 1,6 % Zn, 0,2 % Pb et 0,1 % Cu)
 - BOU-DD25-529 a recoupé 365 g/t éq.Ag sur 2,0 m (3,66 g/t Au, 52 g/t Ag, 0,5 % Zn, 0,5 % Pb et 0,1 % Cu)
- Réalisation de 79 732 m de forage à Boumadine depuis le début de l'année 2025

1. Toutes les intersections sont en longueur dans l'axe de forage. La teneur en équivalent argent est basée sur un prix pour l'argent de 24 \$ US/oz avec un taux de récupération à l'usinage de 89 %, un prix pour l'or de 2 200 \$ US/oz avec un taux de récupération à l'usinage de 85 %, un prix pour le zinc de 1,20 \$ US/lb avec un taux de récupération à l'usinage de 72 %, un prix pour le plomb de 1,00 \$ US/lb avec un taux de récupération à l'usinage de 85 %, et un prix pour le cuivre de 4,00 \$ US/lb avec un taux de récupération à l'usinage de 75 % pour arriver aux ratios suivants : 1 g/t Au : 77,9 g/t Ag; 1 % Cu : 85,4 g/t Ag; 1 % Pb : 24,2 g/t Ag; et 1 % Zn : 24,6 g/t Ag.

« Nous sommes très heureux d'avoir identifié la nouvelle zone de cuivre-or Asirem en surface à l'ouest du corridor principal à Boumadine, une nouvelle cible prometteuse qui souligne le potentiel de Boumadine en tant que projet à grande échelle et à forte teneur », affirme Benoit La Salle, président et chef de la direction. « Nous sommes bien placés pour sonder rapidement cette nouvelle cible régionale par forage, et la structure peut désormais être suivie vers l'ouest sur plus de 9 km. De plus, les trous de forage à haute teneur BOU-MP25-038 et BOU-MP25-028 confirment la forte continuité du corridor principal à Boumadine en profondeur, tandis que le trou de forage BOU-DD25-529 prolonge l'empreinte vers le sud à Imariren. Avec plus de 8,4 km d'étendue latérale minéralisée, nous continuons de démontrer le potentiel de croissance significatif des ressources de Boumadine. »

Tableau 1 – Intersections significatives du programme de forage d'exploration à Boumadine (longueur dans l'axe de forage)

Sondage	De (m)	À (m)	Au (g/t)	Ag (g/t)	Longueur* (m)	Cu (%)	Pb (%)	Zn (%)	Mo (g/t)	Éq.Ag** (g/t)
BOU-DD25-503	224,2	225,2	9,92	49	1,0	0,1	0,2	1,6	6	876
BOU-DD25-529	134,4	136,4	3,66	52	2,0	0,0	0,5	0,5	5	365
BOU-DD25-533	204,3	207,7	1,18	61	3,4	0,2	0,1	3,7	13	266
incluant	206,1	207,7	2,19	87	1,6	0,3	0,2	5,9	13	436
BOU-DD25-537	119,9	124,3	1,46	30	4,4	0,0	0,2	0,8	119	174
BOU-DD25-540	69,0	71,0	3,27	53	2,0	0,2	5,2	1,1	3	480
BOU-DD25-547	117,0	126,0	0,42	80	9,0	0,0	1,8	3,6	5	248
BOU-MP25-026	238,5	243,2	0,58	36	4,7	0,1	1,3	7,2	12	296
BOU-MP25-028	392,1	396,4	3,27	19	4,3	0,1	0,1	0,3	9	286
incluant	392,1	394,2	5,46	30	2,1	0,1	0,1	0,0	10	460
BOU-MP25-031	279,1	282,0	2,47	21	2,9	0,1	0,2	0,7	7	242
BOU-MP25-038	437,7	441,0	2,85	27	3,3	0,0	0,1	0,1	2	258
incluant	437,7	439,0	6,13	65	1,3	0,1	0,2	0,3	2	563
BOU-MP25-039	521,0	525,0	2,86	13	4,0	0,0	0,1	0,2	1	246
incluant	521,0	523,0	3,91	19	2,0	0,1	0,1	0,4	1	339
BOU-MP25-042	194,0	196,0	2,82	31	2,0	0,1	0,7	1,9	7	322

* L'épaisseur réelle n'est pas connue pour l'instant; aucune teneur de coupure appliquée.

** La teneur en équivalent argent est basée sur un prix pour l'argent de 24 \$ US/oz avec un taux de récupération à l'usinage de 89 %, un prix pour l'or de 2 200 \$ US/oz avec un taux de récupération à l'usinage de 85 %, un prix pour le zinc de 1,20 \$ US/lb avec un taux de récupération à l'usinage de 72 %, un prix pour le plomb de 1,00 \$ US/lb avec un taux de récupération à l'usinage de 85 %, et un prix pour le cuivre de 4,00 \$ US/lb avec un taux de récupération à l'usinage de 75 % pour arriver aux ratios suivants : 1 g/t Au : 77,9 g/t Ag; 1 % Cu : 85,4 g/t Ag; 1 % Pb : 24,2 g/t Ag; et 1 % Zn : 24,6 g/t Ag.

Figure 1 - Plan de surface du permis d'exploitation minière Boumadine montrant les données magnétiques (champ total résiduel) et les forages de 2025

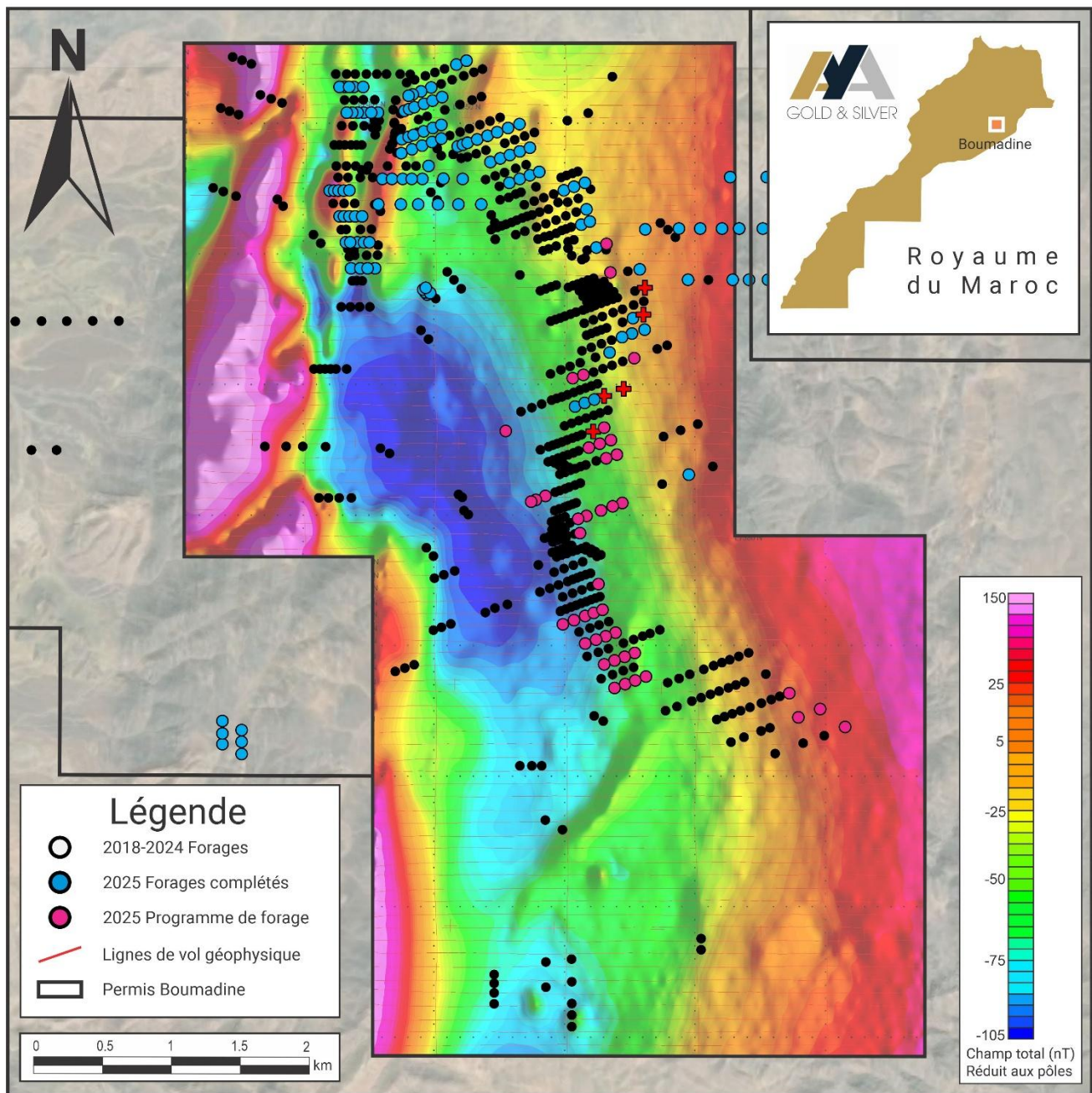
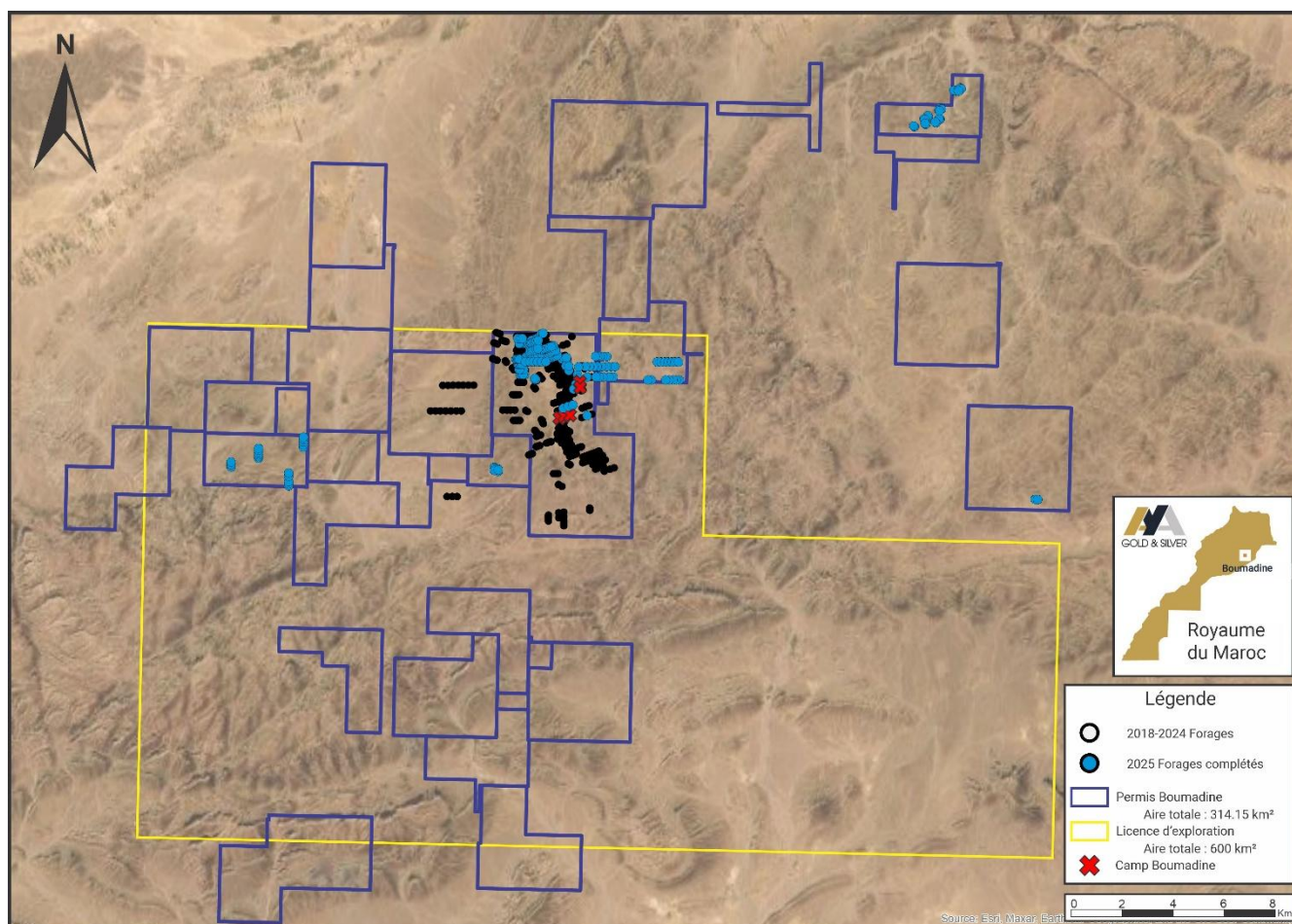


Figure 2 - Plan de surface de la propriété Boumadine montrant les forages de 2025



Résultats d'exploration de 2025

Cette année, 148 trous de forage au diamant (« DD »), 31 trous de forage par circulation inverse (« RC ») et 15 trous de forage polyvalents (« MP ») totalisant 79 732 m ont été réalisés à Boumadine (figure 1, figure 2 et annexe 2). Les travaux de forage ont été effectués dans l'extension latérale du corridor principal (zone Nord), dans les zones Tizi et Imariren, ainsi que sur certaines cibles régionales. La plupart des résultats ont été reçus pour les sondages jusqu'à BOU-DD25-557 (tableau 1, figure 3 et annexe 1).

Les résultats reçus jusqu'à présent en 2025, incluant ceux des sondages BOU-MP25-038 et BOU-MP25-028, confirment la continuité à haute teneur du corridor principal, qui reste ouvert dans toutes les directions. Les résultats publiés aujourd'hui, avec les sondages BOU-DD25-529 et BOU-DD25-547, confirment également la continuité de la zone Tizi et augmentent l'étendue de la minéralisation à Imariren à 1,0 km. Les zones Imariren et Tizi restent aussi ouvertes dans toutes les directions.

La minéralisation principale est généralement constituée de lentilles/veines de sulfures massifs de 1 m à 4 m de large (atteignant localement plus de 10 m de largeur) orientées N340° avec un pendage abrupt vers l'est (>70°). Les veines de sulfures massifs (> 80 %) sont principalement composées de pyrite, avec des proportions variables de sphalérite, de galène et de chalcopryrite. Tizi et Imariren partagent des caractéristiques similaires, hormis leur orientation (N000°).

Les figures 4 et 5 montrent les derniers résultats des nouveaux échantillons choisis prélevés sur le permis d'exploitation le plus à l'ouest, récemment acquis. Les résultats élevés en or et en cuivre ont permis d'identifier la nouvelle minéralisation à haute teneur en surface à Asirem, qui fera l'objet de

forages d'exploration dans les mois à venir. Les anomalies Au-Cu coïncident avec une forte caractéristique géophysique orientée N080° et une faille régionale. Cette structure majeure peut être suivie sur plus de 9 km dans nos nouveaux permis d'exploration occidentaux.

Figure 3 – Plan de surface des zones Boumadine Nord, Imariren et Tizi montrant les nouveaux résultats de DD

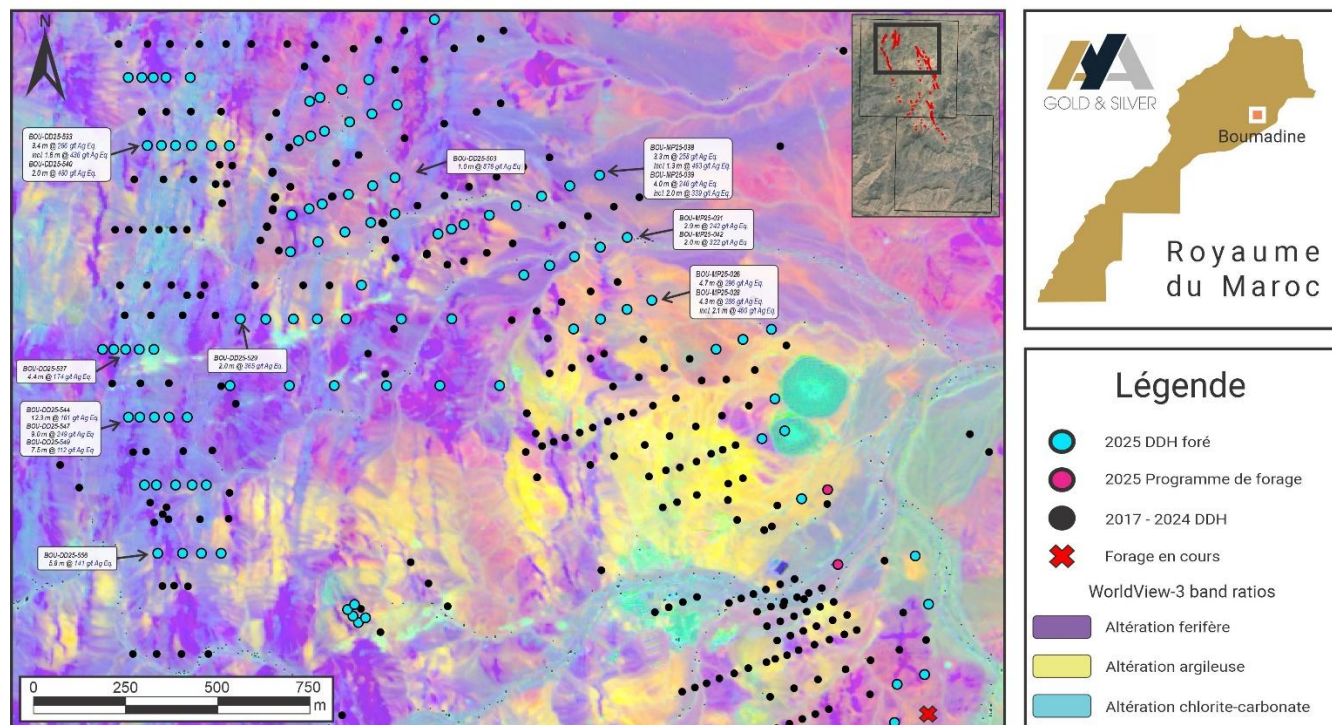


Figure 4 – Carte de surface de la propriété Boumadine montrant la géologie simplifiée et les résultats des échantillons choisis d’Au

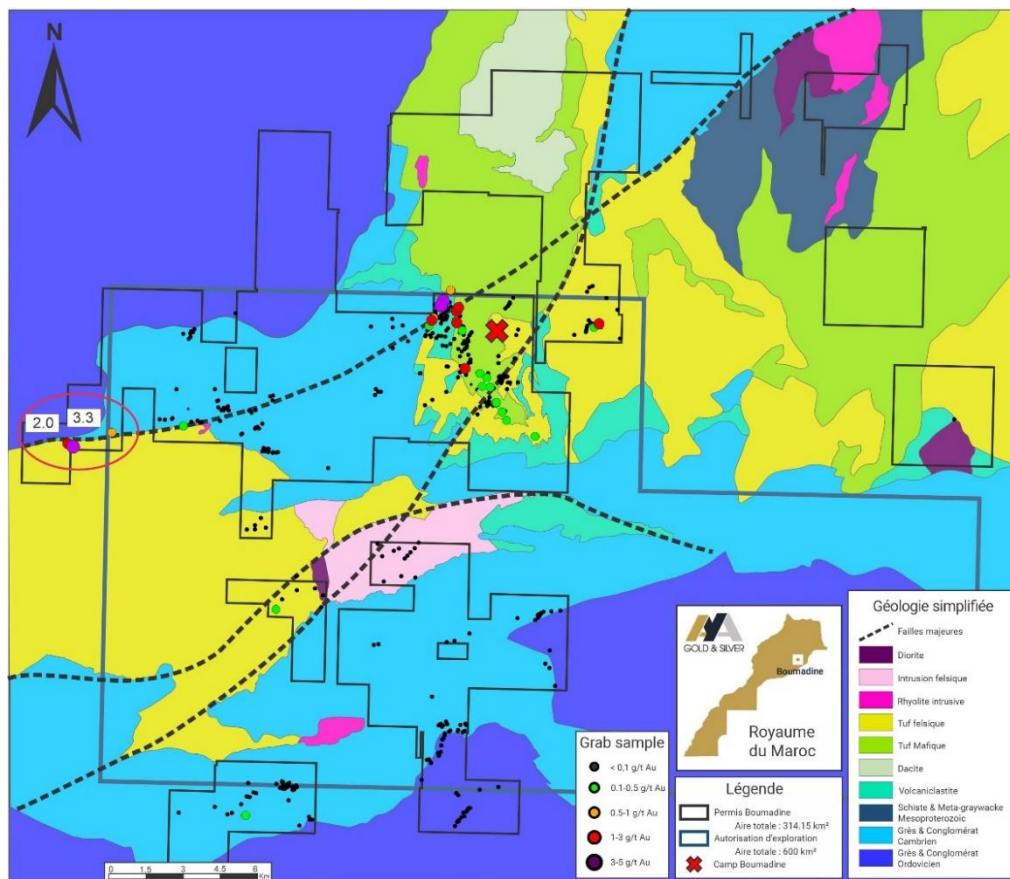
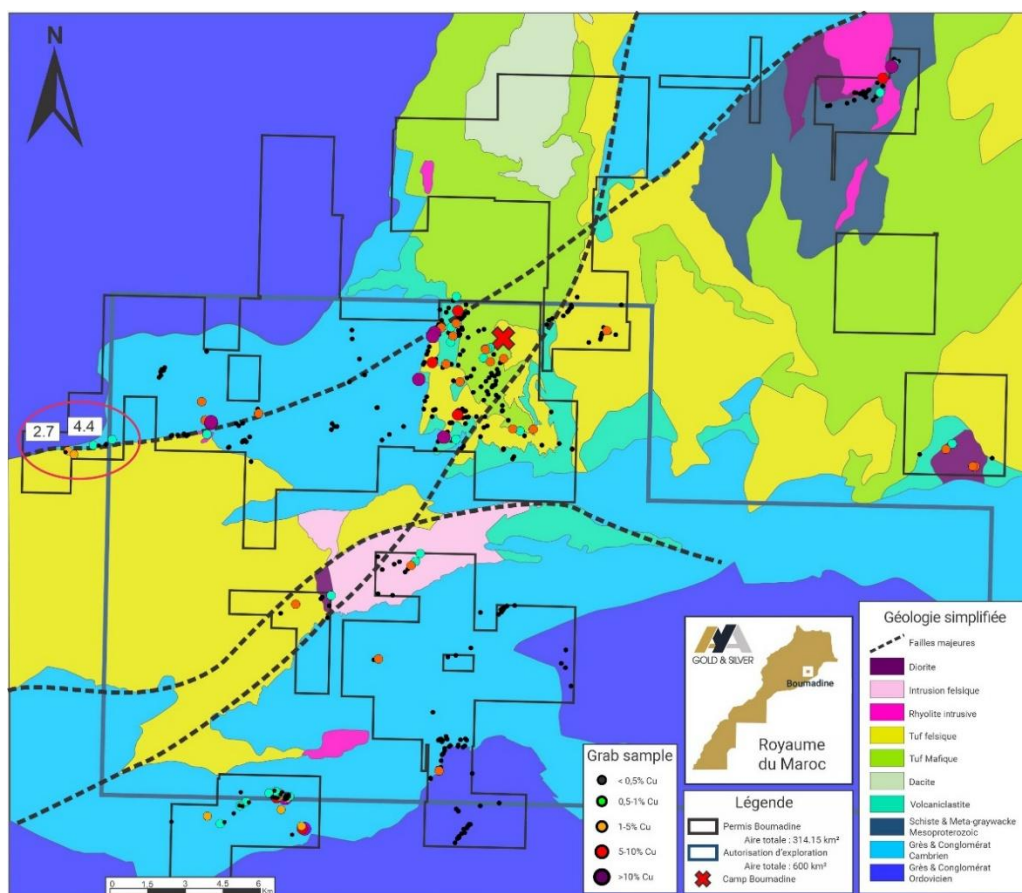


Figure 5 – Carte de surface de la propriété Boumadine montrant la géologie simplifiée et les résultats des échantillons choisis de Cu



Prochaines étapes

Un grand potentiel de croissance existe en augmentant l'étendue du corridor principal à Boumadine, qui s'étend actuellement sur 5,4 km, la zone Tizi, qui s'étend actuellement sur 2,0 km, et la zone Imariren, qui s'étend actuellement sur 1,0 km; les trois corridors restent ouverts dans toutes les directions. Actuellement, la Société a mobilisé des foreuses pour réaliser le programme de forage de 100 000 à 140 000 mètres. La moitié des travaux de forage se concentrera le long du corridor principal, à Imariren et à Tizi afin de continuer d'augmenter l'étendue de la minéralisation connue le long du corridor et en profondeur et pour réaliser du forage intercalaire dans les secteurs connus, de manière à faire avancer le projet vers une évaluation économique préliminaire. L'autre 50 % sera consacré à l'exploration en terrain peu connu, afin de vérifier des hypothèses géologiques et des cibles de forage générées dans le cadre des travaux des trois dernières années. Les résultats des travaux géologiques en cours détermineront les travaux de développement qui suivront.

Information technique

Aya a mis en œuvre un programme de contrôle de la qualité afin de se conformer aux pratiques exemplaires en matière d'échantillonnage et d'analyse des échantillons de carottes de forage et des éclats récupérés par circulation inverse. Pour le forage carotté, tous les échantillons individuels représentent environ un mètre de carottage, lequel est coupé en deux moitiés. Une moitié du carottage est conservée sur le site comme témoin, et l'autre moitié est expédiée pour préparation et analyse au African Laboratory for Mining and Environment (« Afrilab ») à Marrakech au Maroc. Pour le forage par circulation inverse, tous les échantillons individuels représentent 1,0 m de longueur et une part représentative est conservée pour chaque mètre dans des bacs à éclats stockés sur place. Un échantillon divisé représentant 1/16^e, pesant de 2 à 4 kilogrammes, est envoyé pour préparation et analyse chez Afrilab.

Tous les échantillons sont analysés pour l'argent, le cuivre, le fer, le plomb et le zinc à l'eau régale avec finition par spectroscopie d'absorption atomique (« SAA »). Les échantillons dont la teneur est supérieure à 200 g/t Ag sont réanalysés par pyroanalyse. L'or est également analysé par pyroanalyse. Des étalons de différentes teneurs et des échantillons à blanc ont été insérés à chaque lot de 20 échantillons, en plus des étalons, des échantillons à blanc et des duplicata de pulpe insérés par Afrilab.

Personne qualifiée

Les renseignements scientifiques et techniques contenus dans le présent communiqué de presse ont été révisés par David Lalonde, B. Sc., vice-président à l'exploration, personne qualifiée, pour en assurer l'exactitude et la conformité aux exigences du Règlement 43-101.

À propos d'Aya Or & Argent inc.

Aya Or & Argent inc. est un producteur d'argent canadien en pleine croissance qui exerce ses activités au Royaume du Maroc.

Aya est la seule société minière purement argentifère cotée à la Bourse de Toronto. Elle exploite la mine d'argent Zgounder à forte teneur et explore ses propriétés situées le long de l'Accident Sud-Atlasique à fort potentiel, dont plusieurs renferment d'anciennes mines productrices et des ressources historiques.

L'équipe de direction d'Aya a pour objectif de maximiser la valeur pour ses actionnaires en ancrant la durabilité au cœur de sa production, de ses ressources, de sa gouvernance et de ses plans de croissance financière.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site Web d'Aya à l'adresse www.ayagoldsilver.com, ou communiquez avec :

Benoit La Salle, FCPA, MBA
Président et chef de la direction
benoit.lasalle@ayagoldsilver.com

Alex Ball
Vice-président, Expansion de l'entreprise et
Relations avec les investisseurs
alex.ball@ayagoldsilver.com

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué renferme certains énoncés qui constituent de l'information prospective au sens attribué à ce terme par les lois sur les valeurs mobilières applicables (« énoncés prospectifs »), qui reflètent les attentes de la direction quant à la croissance future et aux perspectives d'affaires d'Aya (incluant les délais et le développement de nouveaux gisements et le succès des activités d'exploration) et d'autres opportunités. Dans la mesure du possible, des termes comme « augmenter l'étendue », « identifier », « prolonger », « confirmer », « prospectif », « cible », « potentiel », « devenir », « position », « continuer », « terminer », et d'autres expressions similaires ou des énoncés à l'effet que certaines actions, certains événements ou résultats « pourraient » ou « devraient » se produire, « se réaliseront », « auront lieu » ou seront « vraisemblablement » mis en œuvre ou atteints, ont été utilisés pour identifier l'information prospective. Les énoncés prospectifs spécifiques au présent communiqué comprennent, sans s'y limiter, des énoncés et de l'information à propos de (1) la confirmation de la continuité de la minéralisation à haute teneur le long du corridor principal à Boumadine et l'augmentation de l'étendue du corridor minéralisé à Imariren à 1 kilomètre; (2) l'identification d'une nouvelle zone minéralisée à haute teneur en surface à l'ouest en vue d'une exploration future potentielle; (3) l'identification de la zone Asirem, une nouvelle zone potentielle à haute teneur en or et en cuivre à l'ouest du corridor principal Boumadine en vue d'une exploration future éventuelle; (4) l'identification de la zone de cuivre-or Asirem comme nouvelle cible prometteuse; (5) le potentiel de Boumadine en tant que projet à grande échelle et à forte teneur; (6) l'intention et la volonté de procéder rapidement à des essais de forage sur la cible régionale nouvellement identifiée d'Asirem; (7) le suivi de la structure minéralisée de Boumadine sur 9 kilomètres, à l'appui du potentiel d'exploration future; (8) la poursuite de la démonstration du potentiel de croissance significatif des ressources de Boumadine; (9) la continuité à haute teneur du corridor principal et son potentiel de prolongement, qui reste ouvert dans toutes les directions; (10) la continuité dans la zone Tizi et le prolongement de la minéralisation à Imariren à 1,0 km; (11) le potentiel de prolongement et d'exploration des zones de Tizi et Imariren, qui restent ouvertes dans toutes les directions; (12) l'identification de la nouvelle minéralisation de surface à haute teneur d'Asirem; (13) l'intention de tester par forage la nouvelle minéralisation à haute teneur d'Asirem en surface au cours des prochains mois; (14) le suivi de la structure minéralisée majeure sur plus de 9 kilomètres dans les permis d'exploration nouvellement acquis dans l'ouest, appuyant le potentiel d'exploration future; (15) le potentiel d'augmentation de l'étendue du corridor principal à Boumadine, de la zone Tizi et de la zone Imariren, qui restent ouvertes dans toutes les directions; (16) l'exécution du programme de forage prévu de 100 000 à 140 000 mètres à Boumadine; (17) la poursuite et la réussite du programme d'exploration, y compris le prolongement de la minéralisation; (18) l'avancement du projet vers une évaluation économique préliminaire; (19) le fait d'axer les forages futurs sur l'exploration de nouveaux sites et tester les hypothèses géologiques et les cibles générées au cours des trois dernières années; (20) l'attente que les travaux géologiques en cours orientent et déterminent les activités de

développement ultérieures. Bien que l'information prospective contenue dans le présent communiqué reflète les opinions actuelles de la direction en fonction des renseignements dont elle dispose actuellement et en fonction de ce qui, de l'avis de la direction, constitue des hypothèses raisonnables, Aya n'a pas la certitude que les résultats réels seront conformes à cette information prospective. Ces énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses, des opinions et des analyses faites par la direction en tenant compte de son expérience, de la conjoncture actuelle et de ses attentes quant aux futurs développements que la direction croit raisonnables et pertinents, mais qui pourraient s'avérer inexacts. Ces hypothèses comprennent, entre autres, la capacité d'obtenir toutes les approbations gouvernementales requises, les permis réglementaires pour les travaux sur place, les permis d'importation de biens et de machines, les permis d'embauche, l'exactitude des estimations de réserves minérales et de ressources minérales (incluant, sans s'y limiter, les estimations de tonnage et de teneur du minerai), le prix de l'argent, les taux de change, les coûts du carburant et de l'électricité, la conjoncture économique future, les estimations futures des flux de trésorerie disponibles anticipés, et les pistes d'action. Aya met en garde le lecteur de ne pas accorder d'importance induue aux énoncés prospectifs.

Les risques et les incertitudes qui pourraient affecter les énoncés prospectifs comprennent notamment : les risques inhérents à l'exploration et au développement de propriétés minières, incluant les approbations gouvernementales et l'obtention des permis, l'évolution de la conjoncture économique, les variations mondiales des prix pour l'argent et d'autres intrants importants, les changements apportés aux plans miniers (incluant, sans s'y limiter, le débit de traitement et les taux de récupération étant affectés par les caractéristiques métallurgiques) et d'autres facteurs, comme des retards dans l'exécution des projets, dont plusieurs échappent au contrôle d'Aya, ainsi que d'autres risques et incertitudes qui sont plus amplement décrits dans la notice annuelle 2024 d'Aya datée du 31 mars 2025 et dans les autres documents d'Aya déposés auprès des autorités réglementaires en valeurs mobilières, lesquels sont disponibles sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca. Aya n'assume aucune obligation d'actualiser les énoncés prospectifs si les hypothèses relatives à ces plans, estimations, projections, opinions et avis devaient changer. Rien dans le présent document ne devrait être considéré comme étant une offre de vente ou une sollicitation d'achat ou de vente de titres d'Aya. Tout renvoi à Aya inclut aussi ses filiales, à moins que le contexte ne s'y prête pas. Par ailleurs, la mise à jour d'Aya datée du 28 mai 2020 concernant l'importance relative de ses actifs ainsi que les études portant sur ses actifs non significatifs reste toujours applicable en date des présentes. Aya n'assume aucune obligation d'actualiser les énoncés prospectifs si les hypothèses relatives à ces plans, estimations, projections, opinions et avis devaient changer. Rien dans le présent document ne devrait être considéré comme étant une offre de vente ou une sollicitation d'achat ou de vente de titres d'Aya. Tout renvoi à Aya inclut aussi ses filiales, à moins que le contexte ne s'y prête pas.

Annexe 1 – Résultats de forage complets en provenance de Boumadine (longueur dans l'axe de forage)

Sondage	De (m)	À (m)	Au (g/t)	Ag (g/t)	Longueur* (m)	Cu (%)	Pb (%)	Zn (%)	Mo (g/t)	Éq.Ag** (g/t)
BOU-DD25-492	0,0	666,0	0,00	0	666,0	0,0	0,0	0,0	0	0
BOU-DD25-495	258,9	259,5	0,03	47	0,6	0,6	0,0	0,1	9	102
BOU-DD25-499	0,0	705,0	0,00	0	705,0	0,0	0,0	0,0	0	0
BOU-DD25-503	224,2	225,2	9,92	49	1,0	0,1	0,2	1,6	6	876
BOU-DD25-507	28,0	29,4	1,18	20	1,4	0,0	0,4	2,0	14	171
BOU-DD25-523	0,0	183,0	0,00	0	183,0	0,0	0,0	0,0	0	0
BOU-DD25-527	129,4	131,3	0,73	30	1,9	0,1	0,2	0,3	2	99
BOU-DD25-529	103,0	104,0	1,41	14	1,0	0,0	0,1	0,1	6	131
BOU-DD25-529	105,9	108,2	1,42	6	2,3	0,0	0,3	0,5	4	142
BOU-DD25-529	134,4	136,4	3,66	52	2,0	0,0	0,5	0,5	5	365
BOU-DD25-532	43,6	44,4	3,32	32	0,8	0,0	0,1	0,2	16	299
BOU-DD25-532	51,0	52,0	0,09	81	1,0	0,1	0,2	3,5	2	187
BOU-DD25-532	165,3	165,8	1,22	11	0,5	0,2	0,1	0,4	2	135
BOU-DD25-532	169,4	171,2	0,64	12	1,8	0,0	0,1	0,4	2	77
BOU-DD25-532	189,0	190,0	0,89	6	1,0	0,0	0,3	1,3	3	114
BOU-DD25-533	204,3	207,7	1,18	61	3,4	0,2	0,1	3,7	13	266
incluant	206,1	207,7	2,19	87	1,6	0,3	0,2	5,9	13	436
BOU-DD25-534	0,0	114,0	0,00	0	114,0	0,0	0,0	0,0	0	0
BOU-DD25-535	230,5	231,5	0,48	9	1,0	0,0	0,2	0,8	1	72
BOU-DD25-537	65,6	70,0	0,92	29	4,4	0,1	0,1	0,4	6	118
BOU-DD25-537	104,2	104,8	0,33	44	0,6	0,0	1,2	1,5	4	135
BOU-DD25-537	108,5	109,0	0,24	42	0,5	0,0	0,5	1,0	9	102
BOU-DD25-537	119,9	124,3	1,46	30	4,4	0,0	0,2	0,8	119	174
BOU-DD25-538	203,5	204,3	0,23	74	0,8	0,1	0,2	1,7	2	147
BOU-DD25-538	264,0	266,0	0,66	5	2,0	0,0	0,0	0,0	2	60
BOU-DD25-539	80,2	81,0	0,90	1	0,8	0,0	1,1	1,1	7	128
BOU-DD25-539	85,7	86,3	0,89	373	0,6	0,3	0,5	13,7	4	816
BOU-DD25-539	113,0	113,9	0,46	11	0,9	0,0	0,4	1,1	2	86
BOU-DD25-540	69,0	71,0	3,27	53	2,0	0,2	5,2	1,1	3	480
BOU-DD25-540	164,2	165,1	0,90	11	0,9	0,1	0,0	0,1	9	93
BOU-DD25-540	330,5	331,5	2,59	332	1,0	0,3	0,7	0,2	2	582
BOU-DD25-541	111,8	112,9	0,78	52	1,1	0,0	0,2	1,5	9	159
BOU-DD25-541	133,5	134,2	2,16	1	0,7	0,0	0,2	0,2	114	184
BOU-DD25-541	165,7	166,3	1,02	3	0,6	0,1	0,1	0,1	1	93
BOU-DD25-541	255,7	256,5	0,93	1	0,8	0,0	0,2	0,4	1	89
BOU-DD25-542	22,4	23,0	0,84	13	0,6	0,0	0,3	0,3	20	96
BOU-DD25-542	36,0	37,0	0,87	1	1,0	0,0	0,3	0,4	5	86
BOU-DD25-542	177,3	179,0	0,80	1	1,7	0,0	0,3	0,5	14	86
BOU-DD25-542	182,0	183,0	0,66	1	1,0	0,0	0,4	0,6	12	76
BOU-DD25-543	200,0	201,0	0,68	6	1,0	0,0	1,0	1,6	4	124
BOU-DD25-543	223,0	224,0	0,48	11	1,0	0,0	0,6	1,5	2	103
BOU-DD25-544	31,9	44,2	0,31	60	12,3	0,0	1,1	1,9	4	161
BOU-DD25-544	55,0	56,0	0,38	35	1,0	0,0	0,7	1,9	1	130

BOU-DD25-545	130,8	131,8	0,60	32	1,0	0,2	1,2	3,2	14	205
BOU-DD25-545	134,2	136,6	0,52	25	2,4	0,2	0,9	1,1	5	127
BOU-DD25-545	177,8	178,5	0,46	27	0,7	0,1	1,3	2,9	6	170
BOU-DD25-545	242,0	244,4	1,48	27	2,4	0,2	0,6	1,5	6	206
BOU-DD25-545	368,4	369,3	0,50	16	0,9	0,0	0,1	1,2	1	88
BOU-DD25-546	22,1	22,8	0,95	37	0,7	0,1	1,1	7,1	11	320
BOU-DD25-546	41,7	42,6	0,38	21	0,9	0,0	0,5	1,2	4	91
BOU-DD25-546	57,0	59,7	0,57	53	2,7	0,0	1,8	1,8	6	189
BOU-DD25-546	62,4	63,3	0,45	30	0,9	0,0	1,2	1,8	9	137
BOU-DD25-546	79,4	82,1	0,55	78	2,7	0,1	1,6	1,8	7	209
BOU-DD25-547	69,3	73,0	0,72	22	3,7	0,0	0,3	0,7	4	106
BOU-DD25-547	86,3	86,8	0,20	69	0,5	0,0	0,4	1,5	3	134
BOU-DD25-547	97,8	98,6	0,74	30	0,8	0,0	0,5	1,0	2	123
BOU-DD25-547	117,0	126,0	0,42	80	9,0	0,0	1,8	3,6	5	248
BOU-DD25-548	0,0	294,0	0,00	0	294,0	0,0	0,0	0,0	0	0
BOU-DD25-549	176,5	184,0	0,40	38	7,5	0,0	0,8	0,9	4	112
BOU-DD25-549	186,0	187,7	0,32	34	1,7	0,0	1,5	3,2	9	176
BOU-DD25-550	40,2	40,8	0,44	82	0,6	0,0	0,7	1,6	13	173
BOU-DD25-551	95,5	100,0	0,47	36	4,5	0,0	0,8	1,0	9	116
BOU-DD25-552	54,6	55,9	1,19	21	1,3	0,0	0,2	0,2	3	128
BOU-DD25-552	123,4	124,1	0,41	19	0,7	0,0	0,1	0,4	6	64
BOU-DD25-552	161,5	163,0	1,01	13	1,5	0,0	0,2	0,5	14	110
BOU-DD25-552	166,6	168,1	0,69	117	1,5	0,0	1,8	2,7	9	282
BOU-DD25-553	102,1	102,9	0,28	30	0,8	0,0	0,2	0,7	4	75
BOU-DD25-553	286,3	287,8	0,73	108	1,5	0,3	2,2	4,8	3	361
BOU-DD25-554	222,0	223,9	0,58	58	1,9	0,1	1,4	2,6	6	207
BOU-DD25-554	224,9	226,5	0,29	34	1,6	0,0	0,9	1,6	9	119
BOU-DD25-555	171,8	172,8	0,54	9	1,0	0,0	0,0	0,1	10	55
BOU-DD25-556	24,7	30,5	1,73	2	5,8	0,0	0,0	0,1	12	141
BOU-DD25-556	45,1	46,1	0,06	122	1,0	0,0	0,1	0,3	32	136
BOU-DD25-557	212,0	213,0	0,40	25	1,0	0,0	0,0	0,1	2	60
BOU-DD25-557	214,7	215,2	6,38	126	0,5	0,1	1,8	0,7	3	697
BOU-DD25-557	222,2	222,8	2,30	21	0,6	0,0	0,4	1,0	1	236
BOU-DD25-557	234,3	235,0	1,35	27	0,7	0,1	0,6	1,8	3	196
BOU-DD25-557	246,3	247,0	2,52	30	0,7	0,2	0,4	0,7	5	273
BOU-DD25-557	258,7	259,9	1,99	20	1,2	0,0	0,5	0,9	17	210
BOU-DD25-557	266,6	268,4	2,32	34	1,8	0,1	0,1	0,1	5	231
BOU-DD25-557	270,5	271,0	1,71	29	0,5	0,1	0,1	0,2	6	181
BOU-DD25-560	82,0	83,0	1,19	9	1,0	0,0	0,0	0,0	10	104
BOU-DD25-560	90,3	91,0	1,19	9	0,7	0,0	0,0	0,0	9	103
BOU-MP25-024	0,0	200,0	0,00	0	200,0	0,0	0,0	0,0	0	0
BOU-MP25-025	151,0	152,0	0,06	57	1,0	0,0	0,6	2,5	16	138
BOU-MP25-025	164,0	165,0	0,40	17	1,0	0,0	0,1	0,5	13	63
BOU-MP25-026	13,0	14,0	0,80	5	1,0	0,0	0,6	0,1	14	86
BOU-MP25-026	238,5	243,2	0,58	36	4,7	0,1	1,3	7,2	12	296
BOU-MP25-026	252,0	254,0	0,47	16	2,0	0,0	1,1	1,2	15	115

BOU-MP25-026	317,0	318,0	1,12	2	1,0	0,0	0,1	0,1	2	96
BOU-MP25-026	326,0	327,0	1,53	4	1,0	0,0	0,1	0,4	2	137
BOU-MP25-028	392,1	396,4	3,27	19	4,3	0,1	0,1	0,3	9	286
incluant	392,1	394,2	5,46	30	2,1	0,1	0,1	0,0	10	460
BOU-MP25-029	69,0	70,0	0,39	20	1,0	0,0	1,1	0,4	25	90
BOU-MP25-031	275,0	276,3	0,47	31	1,3	0,0	0,4	0,9	6	100
BOU-MP25-031	279,1	282,0	2,47	21	2,9	0,1	0,2	0,7	7	242
BOU-MP25-034	191,0	192,0	0,53	12	1,0	0,0	0,4	0,7	6	83
BOU-MP25-034	497,0	498,0	0,75	12	1,0	0,0	0,2	0,6	1	92
BOU-MP25-036	312,3	313,0	0,87	19	0,7	0,0	0,7	1,3	3	137
BOU-MP25-036	618,2	618,9	1,38	30	0,7	0,1	0,1	1,4	7	183
BOU-MP25-036	646,8	647,5	1,34	11	0,7	0,1	0,1	1,4	9	161
BOU-MP25-036	721,2	722,3	1,45	33	1,1	0,1	0,0	0,1	1	157
BOU-MP25-037	733,6	734,4	3,52	10	0,8	0,0	0,1	0,2	1	293
BOU-MP25-038	437,7	441,0	2,85	27	3,3	0,0	0,1	0,1	2	258
incluant	437,7	439,0	6,13	65	1,3	0,1	0,2	0,3	2	563
BOU-MP25-038	453,9	457,6	1,66	2	3,7	0,0	0,0	0,2	4	139
BOU-MP25-038	907,6	908,3	3,29	84	0,7	0,2	0,6	1,4	5	408
BOU-MP25-039	164,0	166,0	0,24	161	2,0	0,0	0,2	0,3	5	192
BOU-MP25-039	419,4	420,1	0,52	16	0,7	0,0	0,1	1,5	7	101
BOU-MP25-039	466,0	467,0	0,97	12	1,0	0,1	0,6	1,2	14	136
BOU-MP25-039	521,0	525,0	2,86	13	4,0	0,0	0,1	0,2	1	246
incluant	521,0	523,0	3,91	19	2,0	0,1	0,1	0,4	1	339
BOU-MP25-039	565,0	565,6	0,61	30	0,6	0,1	0,7	2,4	2	154
BOU-MP25-039	604,2	604,7	0,42	25	0,5	0,1	0,9	1,4	1	119
BOU-MP25-040	413,5	415,4	0,89	25	1,9	0,0	0,3	0,8	14	126
BOU-MP25-040	568,8	569,6	0,03	77	0,8	0,2	5,9	2,8	4	308
BOU-MP25-040	571,6	572,5	0,03	77	0,9	0,0	0,2	0,4	6	95
BOU-MP25-040	574,3	576,9	1,94	30	2,6	0,1	0,8	0,6	3	218
BOU-MP25-041	70,0	71,0	0,39	20	1,0	0,0	1,4	1,4	27	120
BOU-MP25-041	81,0	83,0	0,90	15	2,0	0,0	0,9	1,1	30	138
BOU-MP25-041	114,0	115,0	0,47	16	1,0	0,1	0,4	2,6	9	130
BOU-MP25-041	116,0	120,0	0,69	19	4,0	0,0	0,6	2,3	7	148
BOU-MP25-041	121,0	122,0	0,52	10	1,0	0,0	0,1	0,1	7	56
BOU-MP25-041	487,0	487,5	1,77	30	0,5	0,1	0,5	1,7	1	228
BOU-MP25-041	621,5	622,4	0,72	33	0,9	0,3	0,3	0,3	18	128
BOU-MP25-041	626,0	626,5	0,50	64	0,5	0,1	1,3	1,9	6	193
BOU-MP25-041	644,6	645,1	2,50	45	0,5	0,1	0,5	3,4	1	347
BOU-MP25-041	648,6	649,1	4,86	20	0,5	0,0	0,7	1,6	1	458
BOU-MP25-042	189,0	190,0	0,51	9	1,0	0,0	0,9	1,0	9	96
BOU-MP25-042	194,0	196,0	2,82	31	2,0	0,1	0,7	1,9	7	322
BOU-MP25-042	776,4	776,9	0,80	6	0,5	0,1	0,5	0,4	20	100

* L'épaisseur réelle n'est pas connue pour l'instant; aucune teneur de coupure appliquée.

** La teneur en équivalent argent est basée sur un prix pour l'argent de 24 \$ US/oz avec un taux de récupération à l'usinage de 89 %, un prix pour l'or de 2 200 \$ US/oz avec un taux de récupération à l'usinage de 85 %, un prix pour le zinc de 1,20 \$ US/lb avec un taux de récupération à l'usinage de 72 %, un prix pour le plomb de 1,00 \$ US/lb avec un taux de récupération à l'usinage de 85 %, et un prix pour le cuivre de 4,00 \$ US/lb avec un taux de récupération à l'usinage de 75 % pour arriver aux ratios suivants : 1 g/t Au : 77,9 g/t Ag; 1 % Cu : 85,4 g/t Ag; 1 % Pb : 24,2 g/t Ag; et 1 % Zn : 24,6 g/t Ag.

Annexe 2 – Coordonnées des nouveaux sondages forés dans le cadre du programme d'exploration 2025 à Boumadine (sondages complétés)

Sondage	Estant	Nordant	Élévation	Azimut	Pendage	Longueur (m)
BOU-DD25-596	305278	3473693	1245	180	-50	156
BOU-DD25-597	305278	3473774	1240	180	-50	168
BOU-DD25-598	305278	3473868	1252	180	-50	216
BOU-DD25-599	317536	3476276	1212	250	-50	820
BOU-DD25-600	305278	3473946	1249	180	-50	237
BOU-DD25-601	304208	3473224	1349	180	-50	153
BOU-DD25-602	317338	3476969	1201	250	-50	846
BOU-DD25-603	304208	3473316	1320	180	-50	330
BOU-DD25-606	317171	3475739	1250	250	-50	543
BOU-MP25-070	317700	3476451	1208	250	-55	102
BOU-MP25-071	317612	3476303	1209	250	-55	126
BOU-MP25-072	317631	3476114	1231	250	-55	200
BOU-MP25-073	317440	3476157	1213	245	-55	36
BOU-MP25-074	317440	3476157	1213	245	-55	36
BOU-MP25-075	317385	3474168	1286	65	-50	12
BOU-MP25-076	317385	3474168	1286	65	-55	84
BOU-MP25-077	317316	3474143	1273	65	-55	102
BOU-MP25-078	317700	3476451	1208	250	-50	12
BOU-RC25-028	317142	3476181	1218	250	-55	192
BOU-RC25-029	317104	3476167	1219	250	-55	156
BOU-RC25-030	317065	3476153	1223	250	-55	200
BOU-RC25-031	332555	3487943	1033	315	-50	192
BOU-RC25-032	332337	3487819	1039	135	-50	200
BOU-RC25-033	331313	3486836	1069	135	-55	200
BOU-RC25-034	331286	3486864	1066	135	-50	200
BOU-RC25-035	335465	3471963	1183	180	-50	150
BOU-RC25-036	335464	3471922	1182	180	-50	144
BOU-RC25-037	335564	3471908	1190	180	-50	200
BOU-RC25-038	335564	3471955	1194	180	-50	12